

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)****SEANCE DU 22 MARS 2024**

Le 22 mars 2024,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2024

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, COUSSEAU Stéphanie, CHAIGNAUD Eric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MOUNIER Marlène, NEBOUT Franck, MARTY Didier, CATINOT Isabelle et TEXIER Isabelle.

Pouvoir(s) : CADORET Anita à Eric CHAIGNAUD

Absent(e)(s) : Isabelle LASNIER

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 17 - Votants : 18

Secrétaire de séance : Didier MARTY

**N° 2023-02-18**

**Budget primitif 2024 commune :**

Après établissement par la commission des finances, en date du 1ers mars 2024, puis présentation à la Conseillère aux Décideurs Locaux du Sud Charente de la DGFIP, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2024 pour la Commune de VAL DES VIGNES et propose donc d'inscrire :

Des recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à **1 563 118,70 €**

Des recettes et dépenses d'investissement équilibrées à **909 522,87 €**

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, ce budget et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents intervenants en application de la présente délibération.

Vote : **Pour : 18** **Contre : 0** **Abstention(s) : 0**

*Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme.*

En Mairie le 28 mars 2024,

Le secrétaire, Didier MARTY

Le Maire, Guy DECELLE

Certifié exécutoire :

par publication ou notification du **09 AVR. 2024**  
et transmission en Préfecture du **09 AVR. 2024**

